

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES AU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)

4. ABOLITION DU B. SC. SOC. AVEC SPÉCIALISATION EN SOCIOLOGIE

R : 13-CPR-180622

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du B. Sc. Soc. (spécialisation en sociologie) à compter du 1^{er} juillet 2019. »

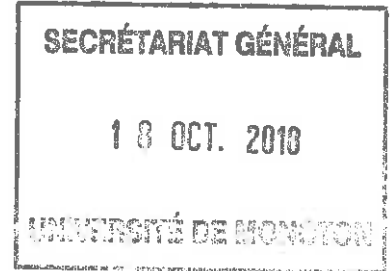
Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du B. Sc. Soc. (spécialisation en sociologie) à compter du 1^{er} juillet 2019. »



Le 18 octobre 2018



Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
Secrétariat général
Université de Moncton

Objet : Consultation au sujet de l'abolition du B. Sc. soc. avec spécialisation en sociologie

Madame la Secrétaire générale,

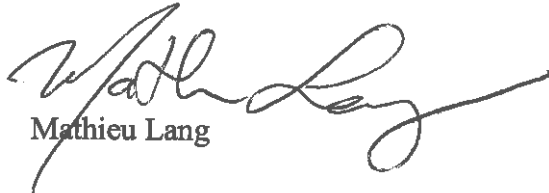
Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 28 septembre 2018 visant à consulter l'ABPPUM sur l'abolition du Baccalauréat en sciences sociales avec spécialisation en sociologie du Département de sociologie et de criminologie de la Faculté des arts et des sciences sociales. Nous vous remercions d'avoir accordé un délai raisonnable de consultation auprès de l'ABPPUM.

En ce qui a trait à la consultation, nous comprenons que l'abolition de la spécialisation en sociologie est directement liée à la création du programme de majeure en sociologie avec distinction, tel qu'adopté à la réunion du Sénat académique du 4 mai 2018. L'ABPPUM estime que de créer la majeure avec distinction avant d'abolir la spécialisation est le seul et unique processus acceptable.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte l'abolition du baccalauréat ci-dessus, nous rappelons qu'il est impératif de maintenir pour l'unité académique les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,



Mathieu Lang

Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton
Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4509 Courrier électronique : abppum@umoncton.ca



Secrétariat général

Le 27 septembre 2018

Monsieur Mathieu Lang
Président de l'ABPPUM
ABPPUM
Campus de Moncton
Université de Moncton

Objet : Consultations auprès de l'ABPPUM

Monsieur,

La présente fait suite à la présentation du dossier ayant comme titre « Abolition du B.Sc.soc. avec spécialisation en sociologie » au Comité des programmes le 22 juin dernier. Ce dossier nécessite un avis de l'ABPPUM conformément à l'article 12.06.03 (b) de la convention collection 2014-2018 qui dit ceci :

« L'ABPPUM sera consultée et l'Employeur s'engage à solliciter et à considérer son avis, ses conseils ou recommandations circonstanciés sur les sujets suivants : [...] Sans préjudice à la compétence du Sénat académique, l'établissement de nouveaux programmes, l'élimination ou la modification importante d'un programme ou la suspension des inscriptions dans un programme. »

Vous trouverez ci-joint le dossier qui a été présenté au Comité des programmes pour votre considération. Veuillez faire parvenir votre avis le **19 octobre 2018** à l'adresse suivante :

Comité des programmes
Secrétariat général
18, avenue Antonine-Maillet
Campus de Moncton, Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 3E9

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,


Lynne Castonguay

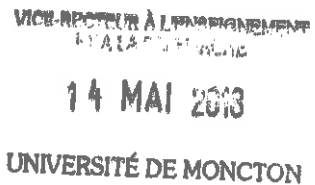


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE
14 MAI 2018
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Abolition du B. Sc. soc. avec spécialisation en sociologie

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à l'abolition du programme de B. Sc. soc. avec spécialisation en sociologie.

Comme vous le savez, les modifications proposées au B. Sc. soc. avec majeure en sociologie ont été approuvées par le Comité des programmes à sa réunion du 16 janvier 2018 et par les membres du Sénat académique à leur réunion du 4 mai 2018. Le programme remanié comporte un profil avec distinction, profil qui vient remplacer le programme avec spécialisation offert actuellement par le Département de sociologie. C'est ainsi que, parallèlement à la création du profil avec distinction à l'intérieur de la majeure remaniée, nous souhaitons procéder à l'abolition du programme de spécialisation en sociologie.

La demande est accompagnée d'une lettre du directeur du Département de sociologie et de criminologie, M. Ronald Babin. L'abolition du programme de spécialisation a été recommandée par l'UARD de sociologie, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 10 mai 2018.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

p. j. Lettre de M. Ronald Babin, directeur, Département de sociologie et de criminologie
Formulaire afférent : CPR-12 (1)

27 AVR. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Matthieu LeBlanc, vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Auteur : Ronald Babin, directeur
Département de sociologie et de criminologie

Objet : Abolition des programmes de spécialisation

Date : le 27 avril 2018



Faisant suite à l'ensemble des démarches entreprises par l'UARD de sociologie en ce qui concerne les modifications de nos programmes qui ont cheminées favorablement auprès des instances, je vous fais part de l'adoption lors d'une consultation électronique de la résolution suivante :

L'UARD de sociologie est en accord avec l'abolition à partir de juillet 2019 du B. Sc. soc. avec spécialisation en sociologie qui est remplacé par le programme de Majeure avec Distinction en sociologie.

Vous trouverez ci-joint le CPR 12 à cet effet.

En vous remerciant du suivi de cette démarche auprès du Conseil de la FASS.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 27 avril 2018

Département : Département de sociologie et de criminologie

Nom du programme : B. Sc. soc. (spécialisation en sociologie)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en sociologie) <<

Responsable : Faculté des arts et des sciences sociales

Diplôme : B. Sc. soc. (spécialisation en sociologie)

Durée : 4 ans

Lieux : Moncton 4 ans
Edmundston 2 premières années *
Shippagan première année *

* Les années subséquentes se font à Moncton.

AVIS IMPORTANTS AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

EXIGENCES PARTICULIÈRES

OBJECTIFS

La sociologie permet d'analyser les phénomènes sociaux relatifs à l'éducation, à la famille, à la condition des jeunes ou à celle des femmes ainsi qu'à celles des dynamiques sociales régionales, nationales ou internationales. Avec l'apprentissage de ses fondements, de ses méthodes et des domaines auxquels s'applique la sociologie, ce programme offre une excellente préparation pour la poursuite des études supérieures tout en dotant aussi les finissantes et les finissants de bonnes aptitudes pour aller sur le marché du travail.

STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

Les membres du corps professoral ont recours à une gamme très étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en oeuvre selon la nature et les objectifs des cours. Pour la transmission des connaissances, ces stratégies peuvent impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et la tenue d'ateliers, le tout combiné à des méthodes d'évaluation très diverses (contrôle continu des connaissances, brefs travaux, travaux semestriels, projets de groupe, exposés oraux, examens sur table, examens-maison) et à des exigences de lecture soutenues. La possibilité d'effectuer un stage de recherche ou un stage en milieu de travail offre également plus de souplesse au programme ainsi qu'une expérience enrichissante aux étudiantes et étudiants.

CONDITION D'ADMISSION

La condition « A » est exigée.

FORMATION FONDAMENTALE

90 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE

60 CR.

Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)

<i>Obligatoires</i>		39 CR.
<u>SOCI1001</u>	Introduction à la sociologie	3
<u>SOCI1100</u>	Thèmes sociologiques	3
<u>SOCI1201</u>	Lectures dirigées I	3
<u>SOCI2002</u>	Méthodes I	3
<u>SOCI2050</u>	Fondements de la sociologie	3
<u>SOCI2535</u>	Sociologie de l'Acadie	3
<u>SOCI3050</u>	Théories contemporaines	3
<u>SOCI3201</u>	Lectures dirigées II	3
<u>SOCI3202</u>	Méthodes II	3
<u>SOCI3602</u>	Méthodes de recherche avancées	3
<u>SOCI4040</u>	Théories sociales récentes	3
<u>SOCI4080</u>	Débats contemporains	3
<u>SOCI4201</u>	Lectures dirigées III	3

<i>Cours à option</i>		21 CR.
-----------------------	--	---------------

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

<u>SOCI4606</u>	Projet de recherche	6
<u>SOCI4607</u>	Stage de recherche	6
<u>SOCI4608</u>	Stage en milieu de travail	6

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

<u>SOCI1410</u>	Introduction à l'anthropologie	3
<u>SOCI2220</u>	Sociologie du genre	3
<u>SOCI2375</u>	Santé et sociétés	3
<u>SOCI2480</u>	Sociologie de l'éducation	3
<u>SOCI2515</u>	Société canadienne	3
<u>SOCI2900</u>	Séminaire thématique I	3

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

<u>SOCI3230</u>	Cultures numériques	3
<u>SOCI3320</u>	Technologies et sociétés	3
<u>SOCI3440</u>	Environnement et sociétés	3
<u>SOCI3520</u>	Sociologie de la famille	3
<u>SOCI3620</u>	Dynamiques migratoires	3
<u>SOCI3700</u>	Sociologie de la déviance	3
<u>SOCI3810</u>	Sociologie des identités	3
<u>SOCI3900</u>	Séminaire thématique II	3
<u>SOCI4530</u>	Sociologie du travail	3
<u>SOCI4533</u>	Francophonies canadiennes	3
<u>SOCI4575</u>	Sociologie de la culture	3
<u>SOCI4590</u>	Les mouvements sociaux	3
<u>SOCI4600</u>	Classes et inégalités sociales	3
<u>SOCI4640</u>	Socio. de la mondialisation	3
<u>SOCI4900</u>	Séminaire thématique III	3

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES		30 CR.
---------------------------------------	--	---------------

<i>Obligatoires</i>		6 CR.
<u>PHIL3430</u>	Philo des sciences humaines	3
<u>STAT2653</u>	Statistique descriptive	3

<i>Cours à option</i>		24 CR.
-----------------------	--	---------------

Formulaire CPR-12 (Abolition d'un programme)

Choisir 6 crédits de niveau 1000 parmi les disciplines suivantes :
ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.

Choisir 6 crédits de niveau 2000 parmi les disciplines suivantes :
ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.

Choisir 12 crédits de niveau 3000 et 4000 parmi les disciplines
suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX

30 CR.

GLOBAL 120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : SOCI1410, SOCI4575, SOCI4640 ou choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : SOCI2050.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SCPO.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL3400.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽¹⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.